



Certificat de spécialisation - CS8100A Lutte contre la fraude et la criminalité financière

Public concerné

Le certificat de spécialisation Lutte contre la fraude et la criminalité financière est une formation à l'attention des professionnels du secteur financier et de l'éthique/*compliance* : experts-comptables, commissaires aux comptes, auditeurs internes, directeurs financiers, contrôleurs de gestion, responsables éthique, responsables de la lutte anti-fraude, responsables conformité, etc. pour les aider à lutter contre la fraude et la criminalité financière.

L'esprit de cette formation est de combiner un accès aux recherches universitaires sur l'évolution des phénomènes criminels et à des outils pratico-pratiques, qui seront immédiatement utiles aux auditeurs dans leur métier au quotidien.

Objectifs de la formation

Ce certificat répond aux obligations de formation qui pèsent désormais sur les professionnels, notamment les experts-comptables et commissaires aux comptes, en matière de lutte anti-blanchiment (code monétaire et financier) et de lutte contre la corruption (loi Sapin).

Le certificat vise à former des professionnels afin de leur permettre de :

- comprendre les évolutions et perspectives de prédation des organisations par des individus ou des réseaux criminels ;
- intégrer les dimensions physiques et numériques des intrusions et actions criminelles, ainsi que les variations du blanchiment d'argent dans les organisations, et les modalités de détection associées ;
- appréhender les techniques de détection précoce des menaces criminelles ;
- intégrer les facteurs humains de la menace criminelle ;
- renforcer les outils de maîtrise des risques et de contrôle interne ;
- s'approprier les techniques professionnelles de renforcement de l'étanchéité d'une organisation face aux menaces criminelles ;
- intégrer les méthodes et pratiques de l'audit criminel.

Conditions d'admission

Ce certificat de spécialisation s'adresse aux :

- titulaires d'un diplôme bac +4/5 dans une profession financière ou en charge de la conformité (voir la liste non exhaustive dans la rubrique Conditions d'accès / *Publics visés*) ;
- personnes justifiant d'un niveau de formation dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du certificat ou bénéficiant des procédures de validation d'études supérieures, des acquis de l'expériences ou des acquis professionnels.

L'admission est prononcée par le conseil des études après analyse du dossier de candidature.

Les pièces suivantes doivent être jointes au dossier de candidature :

- photocopie du dernier diplôme obtenu ou du diplôme en lien avec le domaine ;
- CV détaillé + lettre de motivation ;
- photocopie d'une pièce d'identité.

Tarif

- 2 150 €
- Tarif réduit : 900 € (prise en charge individuelle)
- Éligible au CPF

Perspectives professionnelles

Les tentatives de fraude contre les organisations connaissent une forte recrudescence ces dernières années, puisqu'on considère que 7 organisations sur 10 ont été victimes d'une tentative de fraude. La cybercriminalité est particulièrement active et s'attaque à l'ensemble des systèmes d'information afin de réaliser différents types d'escroquerie qui représentent un risque financier considérable pour les organisations victimes. De plus, les obligations légales se durcissent en matière de *compliance* (conformité), notamment dans la lutte anti-blanchiment et anticorruption. C'est pourquoi le marché a aujourd'hui un besoin massif et urgent d'experts dans le domaine de la lutte contre la fraude. Du côté des pouvoirs publics, qui doivent à la fois se protéger eux-mêmes et assurer la répression de ce type de délinquance, le besoin d'experts est également très significatif.

Les perspectives professionnelles pour les diplômés du certificat du Cnam sont donc multiples, aussi bien :

- à temps partiel : proposer à ses employeurs ou clients des missions d'audit de sécurité, en plus des missions professionnelles exercées en comptabilité, audit externe, conseil, contrôle de gestion, auditeurs ou contrôleurs internes, res-pensable de la compliance, etc.

- qu'à temps complet : pour ceux qui veulent entrer dans un service public anti-criminalité (Police, Justice, Douane, Armées, etc.) ou devenir directeur ou responsable anti-fraude d'une organisation.

Organisation de la formation

Le certificat de spécialisation Lutte contre la fraude et la criminalité est dispensé :

- en cours du soir à distance hebdomadaire ;
- accompagnement (à distance et en présentiel si besoin) pour le projet tutoré.

Le planning peut évoluer en cours d'année.



Programme du certificat Lutte contre la fraude et la criminalité financière (Total : 8 ECTS)			
Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu de l'UE	Crédits
CRM215	Lutte contre la fraude et la criminalité financière	<ul style="list-style-type: none">- Les criminels et la prédation des organisations ;- La détection des intrusions et actions criminelles dans les organisations ;- Face aux menaces criminelles, que faire ? I ;- Face aux menaces criminelles, que faire ? II ;- Face au crime, une prophylaxie criminelle.	4
UAIPID	Projet tutoré	<ul style="list-style-type: none">- Travail de mémoire : pour ce projet tutoré, les auditeurs doivent réaliser un travail de synthèse qui articule la formation théorique qu'ils ont suivie aux spécificités de leur sphère professionnelle.	4
Total			8

Responsable national

Alain Bauer, professeur du Cnam

Responsable opérationnel

Hervé Boullanger, magistrat à la Cour des comptes

Faciliter l'accès à la formation des personnes en situation de handicap

cnam-bretagne.fr/handi-cnam

Informations détaillées disponibles sur :



Contact

+33 9 72 31 13 12

psdr3c@lecnam.net